

vent le monter ensemble, être tout le temps près l'une de l'autre, sans cependant se voir. Il en est de même des Français et des Anglais dans ce pays. Tous, nous nous dirigeons vers le même but sans le savoir, nous sommes toujours côte à côte, et cependant, nous nous voyons rarement. Nous ignorons même les noms des *littérateurs* ou des *savants* qui ne sont pas de notre origine. Par le "Journal de l'Instruction Publique," j'ai essayé de faire connaître les deux races l'une à l'autre, car si nous ne pouvons jamais espérer d'être réunis par les mêmes liens de société, la même langue et les mêmes croyances, nous pouvons du moins partager les mêmes idées et faire les mêmes efforts en tout ce qui concerne le bien public. Nous sommes maintenant beaucoup plus connus du reste du monde ; et de l'autre côté de l'Océan, des hommes d'étude se demandent souvent comment les deux races parviendront jamais à ne former qu'un peuple. Eh bien, je dirai que par cela même que notre race est en minorité dans la Confédération et en majorité dans cette Province, nous apprendrons tous la tolérance, l'amitié et le respect mutuels.

VENREDI,—SÉANCE DU MATIN.

La séance s'ouvre par une prière du Rév. M. Lee.

Au nom du Comité, nommé à la dernière assemblée pour entrer en communication avec les autres Associations, dans le but d'établir un journal pour les Instituteurs et de former une Association d'Instituteurs pour tout le Canada, M. Dawson *annonça que tout allait bien*, mais il déclara que le Comité n'était pas en état de faire un rapport détaillé.

Sur motion de M. le Principal Graham, secondé par M. l'Inspecteur Hubbard, il fut unanimement résolu que le même Comité serait maintenu.

Sur motion de M. le Principal Graham, secondé par M. le Dr. Wilkie, MM. Lang, de Waterloo, et Lee, de Montréal, furent unanimement choisis pour représenter l'Association l'année suivante.

Il fut de plus résolu que la prochaine réunion aurait lieu dans le District de Bedford et que l'Association locale fixerait elle-même l'endroit.

Les officiers de l'Association furent ensuite élus pour l'année suivante : Président, l'Hon. C. Dunkin ; Secrétaire, M. A. Duff, M. A. ; Trésorier, M. McGregor.

Le Rév. M. Lee lut un travail sur "Les Sciences," et M. le Dr. Hurd, sur "l'Education Physique."

Le Dr. Miles à son tour discuta dans deux mémoires les différentes vues déjà exprimées sur les Ecoles Communes.

Dans le premier, M. Miles a énuméré les qualités requises d'un instituteur primaire. Il a particulièrement attiré l'attention des Membres de la Convention sur les deux points suivants qui n'avaient pas encore été remarqués par les orateurs qui l'avaient précédé. Premièrement : qu'il y a sept fois plus d'enfants dans les écoles élémentaires qu'il y en a dans les écoles supérieures ; secondement : qu'il y a quinze fois plus d'écoles communes ou élémentaires que d'autres écoles, et il a de plus ajouté qu'il y a trois fois plus d'instituteurs pour les écoles communes que pour les autres écoles. L'Hon. M. Sanborn, dit-il, a remarqué que les écoles élémentaires méritaient toute notre attention, parce que d'elles dépendent la conservation de nos biens et la prospérité de ce pays. Il a dit aussi que c'était ordinairement par la seule instruction de ces écoles que le peuple pouvait apprécier ses droits municipaux et politiques et apprenait à les exercer avec intelligence et discernement. La conclusion pratique est de travailler au perfectionnement de notre système d'instruction élémentaire. Ce qui nous manque le plus, ce sont les instituteurs capables. Je suis d'opinion que quant aux qualités requises, il ne devrait pas y avoir de différence entre l'instituteur d'écoles communes et l'instituteur d'écoles religieuses. Pour son genre d'ouvrage, l'instituteur d'école élémentaire doit être aussi qualifié que le professeur d'écoles religieuses. Il n'y a pas de degrés intermédiaires pour la loi et la médecine, et je suis d'avis qu'il ne devrait pas y en avoir non plus pour l'enseignement.

Dans le second travail M. Miles s'est occupé surtout de la position sociale de l'instituteur et de son salaire. Le salaire, dit-il, n'est pas généralement en rapport avec les services que rend l'instituteur. Mais c'est la société qui paye, et c'est de l'appréciation de cette société que l'instituteur doit dépendre en définitive pour obtenir une rémunération raisonnable. On ne peut attendre du gouvernement et de la législature que l'impulsion et l'exemple, mais tout dépend principalement de la libéralité publique. Si le salaire de l'instituteur n'est pas plus élevé, c'est la société que l'on doit blâmer. Pour que ce mal disparaisse, il faut que la société voie à ce que ceux qui sont chargés d'instruire, aient eux-mêmes une instruction qui réponde aux besoins actuels de la société, de manière que l'élève instruit par eux prouve plus en leur faveur.

L'instituteur dans ce pays pourrait lui-même faire beaucoup pour

l'amélioration de son salaire. Il le pourrait en s'efforçant toujours de convaincre de son aptitude ceux avec qui il a quelque rapport, en conduisant bien son école, en se conduisant bien lui-même et en se rendant utile en toutes occasions. M. Miles recommanda ensuite l'instruction donnée dans les écoles normales comme la meilleure pour perfectionner l'instituteur et le rendre capable de remplir son devoir avec satisfaction.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

Le Rév. M. Lee ouvrit la séance à 2 heures P. M. par une prière. Le Secrétaire M. A. Duff, M. A. fit part de quelques remarques qu'il avait recueillies sur l'éducation lors d'un voyage dans le Haut-Canada et les Etats de l'Ouest. La plus grande partie de l'après-midi se passa en discours et en discussions sur différents points ayant rapport à l'éducation.

M. Dougall, propriétaire du journal le "Witness" et de la Revue mensuelle "Dominion," dans un discours qui fut écouté avec attention, décrit les progrès faits sous le rapport de l'éducation dans les cités de l'ouest et entr'autres dans la ville de Chicago, où les maisons d'éducation sont de véritables monuments et où on a souscrit de fortes sommes pour l'établissement d'une école polytechnique.

Il y eut ensuite une autre discussion au sujet de l'instruction agricole. Lord Aylmer, l'Hon. M. Chauveau, l'Hon. M. Dunkin et autres orateurs exprimèrent leur opinion sur le système à suivre et sur l'extension à donner à cette instruction ; tous convinrent que pour le moment, dans une école ordinaire, il suffisait que le maître eût des connaissances ordinaires sur l'agriculture théorique et pratique, et qu'il sût profiter de toutes les occasions qui se présenteraient pour donner à ses élèves du goût pour l'agriculture et les porter à l'étude des sciences qui s'y rapportent et qui seront enseignées dans des écoles spécialement destinées à cet usage.

M. le Principal Dawson parla le dernier et il dit entr'autres choses que l'Ecole Normale McGill était déjà en état de fournir des instituteurs possédant en agriculture l'espèce et la somme de connaissances nécessaires pour les écoles élémentaires ; mais il ne faut pas, dit-il en terminant, trop attendre des instituteurs en fait de connaissances agricoles, et s'imaginer, qu'avec le temps et les moyens mis à leur disposition, ils ont pu apprendre plus que les principes élémentaires dans cette branche.

On montra ensuite des épis d'avoine provenant de quelques grains apportés de Norvège ; chacun put admirer le bon résultat de ce premier essai d'acclimation.

Quand l'heure de l'ajournement fut arrivée, l'Hon. M. Chauveau résuma brièvement les débats de la Convention, et exprima toute la satisfaction qu'il avait ressentie en voyant un auditoire aussi nombreux porter tant d'intérêt à la cause de l'éducation, et en constatant tout ce qui avait été fait dans les séances en faveur de l'éducation : il remercia sincèrement les personnes présentes pour l'attention et les égards qu'on avait bien voulu lui accorder à lui personnellement, tant comme chef du gouvernement local, que comme premier officier chargé de surveiller le fonctionnement des lois d'éducation.

Après les remerciements d'usage au Président, aux orateurs et aux hospitaliers habitants de Richmond et de Melbourne, l'Hon. M. Dunkin remercia l'Association de l'avoir élu Président en remplacement de M. Sanborn, et l'assura qu'il avait toujours pris beaucoup d'intérêt à tout ce qui concerne l'éducation et qu'il était disposé à faire tout ce qui était en son pouvoir pour défendre les intérêts de l'Association. M. l'Inspecteur Hubbard appelé ensuite par l'assemblée prononça un court discours.

L'Hon. M. Sanborn qui pendant toute la durée de la Convention avait rempli ses devoirs de Président avec beaucoup de dignité, de courtoisie et d'impartialité, termina les procédés en analysant tout ce qui avait été dit et fait et en félicitant les membres de la Convention de l'harmonie qui n'avait pas cessé d'exister malgré les vues nécessairement divergentes exprimées par les différents orateurs.

Après le chant d'une hymne religieuse et une prière du Rév. M. Parker, la Convention fut ajournée à l'année prochaine, où elle se réunira à Waterloo, dans le District de Bedford.

Les instituteurs et toutes les personnes présentes à cette Convention furent unanimes à dire que rarement ils avaient assisté à une assemblée où avait régné plus d'harmonie, et où on avait rencontré plus d'instruction et d'agrément.

L'auditoire durant toutes les séances était tellement nombreux que la grande salle du collège était littéralement encombrée. Nous ne devons pas oublier de dire que la partie musicale fut bien remplie et que le chant fut conduit avec beaucoup de talent et de goût.